



La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

DEVENEZ CHEF.FE DE PELOTON SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Concours 26-120



| 42h par semaine

Sous la responsabilité du chef aux opérations, le titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle les activités de gestion des casernes sous sa responsabilité, les activités de prévention (de risques faibles) et de formation pour les salariés des casernes, ainsi que de l'exécution de tâches tactiques lors d'interventions d'urgence. De plus, il participe à la mise en œuvre des objectifs stratégiques et tactiques du service ainsi que du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Au besoin, il supervise les équipes spécialisées du service.

PRINCIPALES FONCTIONS

Gestion administrative et supervision du personnel

- Planifie, organise, supervise et contrôle les activités des casernes sous sa responsabilité, conformément aux orientations et aux objectifs du Service de sécurité incendie (SSI);
- Encadre le personnel, évalue le rendement, apporte un soutien au développement des compétences et encourage un climat de travail sain et mobilisateur;
- Veille au respect de la convention collective, des règlements, des politiques et des procédures en vigueur, ainsi qu'à l'application des mesures disciplinaires, au besoin;
- Assure la santé et la sécurité du personnel, le bon état des casernes, des véhicules et des équipements, ainsi que le suivi des requêtes et la rédaction des rapports requis;
- Participe à la réalisation des objectifs du service, à l'application du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et aux activités administratives connexes.

Formation et développement des compétences

- Planifie, coordonne et supervise les activités de formation et d'entraînement théoriques et pratiques du personnel;
- Évalue les compétences, apporte un soutien au perfectionnement des pompiers et assure le maintien des connaissances et des pratiques opérationnelles;
- Participe aux formations des équipes spécialisées et veille à l'évolution des pratiques conformément aux lois, aux normes et aux règlements applicables.

Prévention incendie

- Coordonne les visites de prévention résidentielle et les activités d'éducation du public;
- Élabore des plans d'intervention pour des bâtiments ciblés et contribue aux activités de recherche des causes et des circonstances d'un incendie (RCCI).

Intervention d'urgence

- Répond aux appels d'urgence et dirige les interventions sous sa responsabilité jusqu'à la relève par un officier supérieur;
- Coordonne le travail du personnel, veille à la sécurité des intervenants et à l'utilisation efficace des ressources et des équipements;



- Assure les communications opérationnelles, le rétablissement des équipements et les retours d'expérience après les interventions;
- Participe à l'élaboration et à l'application des stratégies et des tactiques opérationnelles, ainsi qu'à la coordination des sites lors de mesures d'urgence, au besoin.

Autres responsabilités

- Participe aux réunions, aux comités et aux activités du service selon les besoins;
- Remplace les autres chefs de peloton au besoin et accomplit toute autre tâche connexe confiée par son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en sécurité incendie ou un certificat de pompier II de l'École nationale des pompiers du Québec ou un diplôme d'études professionnelles en intervention en sécurité incendie ou leur équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec;
- Détenir un certificat « Officier I » ou son équivalent, reconnu par le ministère;
- Détenir un certificat « Officier II » ou son équivalent, reconnu par le ministère ou s'engager à le compléter dans un délai maximum de 24 mois à la suite de son entrée en fonction;
- Toute formation en lien avec les spécialités desservies par le service ou universitaire constitue un atout;
- Posséder un minimum de 10 ans d'expérience à titre de pompier et une expérience d'au moins 2 ans dans une fonction demandant une supervision d'équipe dans un service de sécurité incendie structuré (gestion d'équipe d'au moins 10 pompiers);
- Démontrer des aptitudes en gestion, en supervision d'équipe et en leadership mobilisateur, notamment pour rallier les intervenants autour d'objectifs communs;
- Faire preuve de jugement, de maîtrise de soi et de discernement afin de prendre des décisions efficaces dans des situations complexes ou difficiles;
- Posséder d'excellentes habiletés de communication, de collaboration et de résolution de problèmes;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et d'un bon sens de l'organisation, tout en étant capable de gérer plusieurs dossiers simultanément et de s'adapter aux situations changeantes et aux imprévus;
- Faire preuve de tact, de diplomatie et de courtoisie, particulièrement dans les relations interpersonnelles et le service à la clientèle;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office et posséder de bonnes capacités de rédaction de rapports clairs et concis;
- Connaissance des logiciels de la suite Office;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 4A, sans restriction.

Note : Le candidat retenu, comme condition de maintien de l'emploi, doit s'engager à demeurer sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe ou à une distance maximale de 10 kilomètres des limites de la Ville de Saint-Hyacinthe.

RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

Une rémunération annuelle variant de 89 058 \$ à 104 774 \$, une gamme complète d'avantages



sociaux et, selon l'affectation, une prime compensatoire pour le service de garde interne.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 16 novembre 2026**, en se rendant sur le site Web de la Ville de Saint-Hyacinthe au : <https://www.st-hyacinthe.ca/ville/emplois>.

Dans le but de s'assurer que les candidats puissent remplir les exigences normales rattachées à ce poste, ils doivent accepter de se soumettre aux entrevues, aux tests d'aptitudes et de connaissances ou toute autre vérification requise. Les exigences normales sont celles qui sont présentées dans la section « exigences du poste » du présent concours.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.